

Composition du Conseil communal :

Mme Hélène LEBRUN, Bourgmestre, Présidente;

Mmes et M. Ludivine ROSIÈRE, Christian MATAGNE et Sandrine LISSOIR, Echevins;

M. Etienne MAROT, Président du CPAS ;

Mmes et MM. Didier ROUARD, Hervé RONDIAT, Pierre LEDENT, Christian ALEXANDRE, Jean-Pol BRASSEUR, Nicolas ROUARD, Guillaume RATY, Pascale DECLAYE, Quentin HYAT et Emmanuel DAVIN, Conseillers communaux.

M. Nicolas GOBLET, Directeur général ff

Séance du 6 mars 2019

Tous présents

1. PROCÈS-VERBAL

Approuve le procès-verbal de la séance du 6 mars 2019.

2. INTERPELLATIONS

Entend les interpellations du Conseiller Emmanuel DAVIN et les réponses de la Bourgmestre Hélène LEBRUN à propos de la rédaction d'un règlement général de police (RGP) et d'un règlement d'ordre intérieur du Conseil communal (ROI).

3. ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Prend connaissance du plan de pilotage de l'enseignement communal présenté par M. Eric DESSY, Directeur de l'école communale.

4. TUTELLE

Prend connaissance de l'arrêté du 21 janvier 2019 de l'autorité de tutelle approuvant le budget communal extraordinaire et de réformer le budget ordinaire pour l'exercice 2019 au montant de :

Recettes	Dépenses	Boni
7.282.994,70	6.986.882,78	296.111,92

5. APPARENTEMENT

Prend acte de la déclaration d'apparementement au CDH du Conseiller Christian ALEXANDRE et complète ainsi le tableau des apparementements arrêté par le Conseil communal en séance du 05.02.2019.

6. RALLYE AUTOMOBILE DES ARDENNES

Reçoit de Mme la Bourgmestre une information quant au passage sur le territoire communal du rallye automobile des Ardennes les samedi 23 et dimanche 24 mars 2019.

7. AMICALE DU JUMELAGE HOUYET-RASTEAU ASBL

Prend connaissance du compte 2018 de l'asbl Amicale du jumelage Houyet-Rasteau au montant de 3.029,69 euros.

9. Par 8 voix pour et 7 abstentions :

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024

Adopte la déclaration de politique communale 2018-2024.

9. Par 8 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions :

ECHANGE DE PARCELLES A MESNIL-ST-BLAISE

Approuve les modifications apportées par Maître Philippe LAURENT, Notaire à Beauraing, au projet d'acte d'échange de diverses parcelles sises à Mesnil-St-Blaise, avec M. Lionel PLAQUETTE et confirme sa volonté d'effectuer l'opération immobilière conformément aux décisions prises lors de ses séances des 12.09 et 21.11.2018.

10. à l'unanimité :

10.1. CONSEIL DE PARTICIPATION

Désigne les membres de droit représentant le P.O. de l'école communale au sein du conseil de participation :

- Mme Hélène LEBRUN, Bourgmestre, en charge de l'enseignement
- M. Eric DESSY, Chef d'établissement
- Mme Ludivine ROSIÈRE, 1^{ère} Echevine
- MM. Guillaume RATY et Nicolas ROUARD, Conseillers communaux

10.2. INTERCOMMUNALE IMIO

Décide de prendre part à l'Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle, en abrégé IMIO et d'en devenir membre.

10.3. PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Approuve le rapport financier 2018 du PCS.

10.4. SALLE STS MARTIN & LAURENT A HOUR

Approuve le cahier des charges du marché relatif à la « mission d'expertise stabilité de la salle Sts Martin et Laurent à Hour », pour un montant estimé à 1.815,00 euros TVAC (simple facture acceptée).

9.5. PROJET ÉOLIEN A WANLIN

Approuve une convention de location d'une partie d'un terrain cadastré 10^{ème} division Wanlin, section A n°767d, à la SA Eneco Wind Belgium, pour la pose d'un mât de mesure de l'activité chiroptérologique, dans le cadre du développement d'un projet éolien à Wanlin.

10.6. ACQUISITION D'UNE PARCELLE A HOUYET

Décide d'acquérir de gré à gré pour cause d'utilité publique à M. Thierry JADOT une emprise de 52ca à prendre dans la parcelle sise à Houyet, cadastrée section B, n°204y, pour le prix de 2.600,00 euros, tous frais à charge de la commune.

10.7. LOCATION DES SALLES DE GYMNASTIQUE

Approuve un nouveau règlement-redevance sur la location des salles de gymnastique dans les écoles communales de Celles, Houyet, Mesnil-St-Blaise, Wanlin et Hulsonniaux.

10.8 MISE A DISPOSITON GRATUITE D'UN VÉHICULE

Approuve le projet d'accord de coopération avec la société « idea » pour la mise à disposition d'un véhicule pour les services communaux et para-communaux.

11.9. UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE ASBL

Désigne Mme Hélène LEBRUN, Bourgmestre, pour représenter la commune de Houyet aux Assemblées Générales de l'asbl « Union des Villes et Communes de Wallonie ».

À huis clos, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement, accepte la démission d'une institutrice primaire en vue de sa mise à la retraite et renonce à une convention CPAS-Commune dans le cadre d'une mise à disposition de personnel « article 60 ».